

Chik 2026, V1

Fiche de conduite à tenir pour les professionnels de santé

Le diagnostic d'infection par le virus chikungunya doit être suspectée dans l'une des deux situations suivantes :

① Une personne :

- de retour d'une zone avec une circulation active depuis moins de 2 semaines **et**
- présentant une fièvre > 38,5°C d'apparition brutale (en présence ou non d'arthralgies et/ou de myalgies d'œdèmes des extrémités et/ou d'une éruption maculo-papuleuse)

② Toute personne présentant :

- une fièvre > 38,5°C d'apparition brutale **et**
- des douleurs articulaires incapacitantes des membres, **et**
- en l'absence de tout point d'appel infectieux

Réalisation et envoi des examens de confirmation

- **Si le patient consulte moins de 7 jours après la date de début des signes, prescrire :**
 - **une demande de RT-PCR chikungunya et dengue**
 - **En cas de résultats négatifs** pour la Dengue et le Chikungunya, les tubes sont à envoyer au CNR des arbovirus de l'IP Guyane qui recherchera les autres arbovirus dans le cadre de la surveillance sentinelle (Dispositif de surveillance des arbovirus DiSArbo973). Il est demandé de transmettre la fiche de renseignement (nécessaire pour le CNR).
- **Si le patient consulte plus de 5 jours après la date de début des signes, prescrire :**
 - **une demande de sérologie IgM chikungunya et dengue.** Les tubes sont à envoyer au CNR des arbovirus de l'IP Guyane pour analyse.
 - La présence d'IgM isolées doit impérativement conduire à un second prélèvement pour confirmation, au minimum 10 jours après le premier pour détecter une séroconversion (apparition IgG). En effet, les réactions croisées sont très fréquentes et des IgM seules sont ininterprétables.

Disponibilité des techniques sur le territoire

Laboratoire	RT-PCR Chik/Dengue	Sérologie Chik/Dengue
CNR Pasteur	X	X
LBM CHC	X	X
Eurofins	X	
Bio Soleil	X	

Note : les échantillons seront analysés sur le territoire en fonction des techniques disponibles au niveau des différents laboratoires. Ne pas hésiter de recourir au CNR des arbovirus de l'IP Guyane.

Recommandations pour le patient

- Recommander **impérativement** au malade et à sa famille d'appliquer de manière stricte les règles suivantes, au moins durant les 15 jours suivant la date de début des signes :
 - **Protection individuelle contre les piqûres de moustiques** :
 - utilisation de moustiquaires, idéalement imprégnée d'insecticide,
 - utilisation régulière de répulsifs,
 - port de vêtements longs,
 - **Elimination de tous les gîtes** présents au domicile et dans l'environnement et susceptibles d'héberger des larves de moustiques (vieux pneus, bidons...), surveillance de ce que l'on ne peut ni ranger ni protéger, en changeant l'eau au moins 2 fois par semaine (boutures, vases à fleurs, dessous de pots, abreuvoirs...) et protection des réserves d'eau avec une toile moustiquaire.

Signalement et intervention

- **Signaler le cas confirmé** à la Cellule de Veille et de Gestion Sanitaire de l'ARS de Guyane pour :
 - Le déclenchement précoce des mesures de **prévention** par le service de démoustication ;
 - la réalisation d'une **investigation** immédiate en cas de suspicion de transmission autochtone ;

Point Focal Régional :

ars973-alerte@ars.sante.fr

0594 25 72 37